

Indemnité différentielle : ou comment le gouvernement institutionnalise la paupérisation des agents publics !

À la suite de l'annonce par le Premier ministre de la mise en place, au 1^{er} juin 2026, d'une indemnité différentielle pour aligner les salaires des agents publics sur le Smic revalorisé, notre organisation syndicale dénonce une mesure en trompe-l'œil. Présentée comme un bouclier social, cette décision est en réalité l'aveu d'un échec historique de la politique salariale de l'État-employeur.

L'État-employeur est de nouveau contraint de compenser lui-même l'effondrement des grilles salariales qu'il a laissé produire.

Le point d'indice volontairement sacrifié : la racine du mal

Le recours à cette indemnité différentielle est le symptôme direct d'un choix politique délétère : **le gel quasi continu de la valeur du point d'indice face à l'inflation.**

En refusant de revaloriser la base même du calcul du salaire des fonctionnaires, le gouvernement a provoqué un effondrement du pouvoir d'achat et un écrasement inédit des carrières. Aujourd'hui, la grille indiciaire est totalement rattrapée par le salaire minimum : **maintenant près de 862 000 agents publics de toutes les catégories doivent désormais être « compensés » pour ne pas basculer sous le seuil légal du Smic.** Ce chiffre n'est pas celui d'une réussite sociale ; il révèle l'ampleur du décrochage salarial organisé dans la Fonction publique.

Comment accepter qu'un agent recruté après concours, exerçant des missions essentielles au service de la population, ne soit rémunéré qu'au niveau du salaire minimum légal ? Comment justifier que l'expérience, les qualifications et l'ancienneté soient progressivement effacées par l'écrasement des grilles ? Ainsi, les collègues ADJAENES nouvellement recrutés en principal de 2^{ème} classe se verront bloqués au SMIC pendant 8 ans avant de gagner 1,5% au-dessus du SMIC !

Le choix fait par le gouvernement est clair : la dépense publique est orientée vers les subventions ou exonérations pour les grandes entreprises et l'économie de guerre. Les budgets hors missions de Défense devront être diminués pour amplifier celui du ministère de la Défense.

Une « rustine » budgétaire qui ne compte pas pour la retraite

Le SPASEEN-FO rappelle que cette indemnité différentielle est un artifice technique qui n'apporte aucune réponse durable aux difficultés rencontrées par les agents :

- Aucune perspective : elle ne revalorise ni les traitements, ni les carrières ni l'expérience, réduisant parfois l'écart entre un débutant et un agent confirmé à quelques dizaines d'euros.
- **Le piège des pensions** : S'agissant d'une indemnité et non de traitement indiciaire, ces sommes ne comptent pas pour le calcul de la retraite, sacrifiant ainsi le pouvoir d'achat des agents. Les agents paient aujourd'hui le prix du décrochage salarial mais également les conséquences sur leur future pension.

L'État se contente d'appliquer un pansement administratif sur une fracture sociale profonde, guidé par une pure logique comptable de court terme.

Nos exigences : une rupture et de vraies négociations

Nous n'acceptons plus cette politique d'ajustements marginaux qui organise le déclasserement des agents du service public. Ils ont besoin d'une véritable politique salariale et de carrière.

Nous exigeons immédiatement :

- 1. Le dégel et une revalorisation immédiate et significative de la valeur du point d'indice**, seule mesure juste et universelle pour contrer l'inflation.
- 2. La reconstruction complète des grilles indiciaires** afin de redonner du sens aux carrières, de reconnaître l'expérience professionnelle et surtout de restaurer la progression de carrière.
- 3. L'intégration des primes et indemnités dans le traitement indiciaire**, pour garantir les droits à pension.
- 4. L'ouverture sans délai de négociations salariales ambitieuses** pour redonner de l'attractivité à la Fonction publique.

Le temps des rustines est révolu. Les agents publics ne réclament ni l'aumône, ni une compensation temporaire, mais la juste reconnaissance de leurs qualifications et de leur engagement au service de l'État. Nous appelons le gouvernement à ouvrir sans délai de véritables négociations salariales.

Libres, indépendants et déterminés